



51 Avenue Eugène Freyssinet
19360 MALEMORT

☎ Agence Malemort : 05 55 92 04 51
☎ Agence Brive : 05 19 98 07 46

FACTURE	Date	Client	Folio
0022504574	30/04/2025	GRAFFOUIL	1/1

Bon de livraison 0000071741 du 24/04/2025

EIRL GRM - GRAFFOILLERE REMI.

1060 Route de Pouget

19120 CHAPELLE AUX SAINTS
FRANCE

Informations complémentaires

Informations du client

Tél. : 06 88 01 39 71

Mail. : graffouillerelemi@gmail.com

Référence	Désignation	Durée	Qté.	PU HT	MT HT	TVA
TELESCOPIQUE4M01	Télescopique AUSA 4 M - Location à la journée Attention, nous vous rappelons que le locataire est tenu de souscrire un contrat d'assurance bris de machine, ainsi qu'un contrat responsabilité civil applicables dès le 1er jour de la mise à disposition du télescopique. En cas de sinistre, le locataire répond personnellement de tous les dommages qui pourraient survenir au matériel et est donc tenu d'indemniser le loueur intégralement, de tous les dommages subis. Du 24/04/2025 au 24/04/2025 Type de location : Journalier Matériel N° 1823 N° de série : UA103521a00095324 N° de parc : TEL05 Libellé : Télescopique 4 M Marque : AUSA Assurance 10.00 %	1.0000	1.00	95,00	95.00	2

TVA	MT HT €	MT TVA €	MT TTC €
2 20.00 %	104.50	20.90	125.40
TOTAL	104.50	20.90	125.40

Mode de paiement : CHEQUE A 45 JOURS | Date d'échéance : 14/06/2025

CONDITIONS DE VENTE

Le locataire reconnaît avoir reçu les documents relatifs à l'utilisation, la sécurité et le montage du matériel et s'engage à les diffuser auprès des utilisateurs.
Il est fortement conseillé d'être titulaire du CACES requis pour utiliser cette machine. Assurance Responsabilité Civile (RC) obligatoire à la charge du client (y compris transfert sur route)
Toute prestation est régie par les conditions générales de location figurant au dos de notre ouverture de compte, que le locataire reconnaît avoir reçues et acceptées.

COORDONNEES BANCAIRES

BNPPARB MALEMORT CORREZE
FR 76 3000 4018 0500 0100 2463 323
BNPAFRPPXXX

PAPILLON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

Facture 0022504574 du 30/04/2025
Client : GRAFFOILLERE02
Net à payer : 125.40 €

06/05/2025 15:48:03 - (NF203)E203/428 (NF525)B525/0468 - jBMs - 4.2.2.273.016 - BIEN - Option pour le paiement de la taxe d'après les débits